

# PROCÉDURE D'APPEL ET DE RECHERCHE D'UN PATIENT

Je regarde sur la **fiche IAO**

En haut, à droite :

- le degré d'autonomie du patient et comment il est installé :
- brancard (le patient est positionné en attente couchée)
- fauteuil roulant (le patient est installé en salle d'attente couchée ou attente fastrack sauf préconisations particulières de l'IAO inscrites sur sa fiche)

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

ICHE IAO

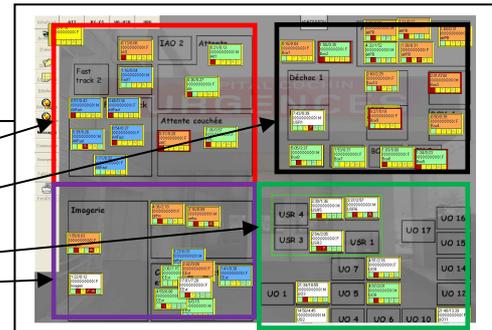
Né (e) : [REDACTED]  
Naiss : [REDACTED] Sexe : M  
Age : [REDACTED]  
Tel : [REDACTED]

Autonomie : Brancard

Matr. de consultation :

Je localise où se trouve le patient **sur l'écran URQUAL**

- **Attente assise, couchée ou Fastrack**
- **Boxes de Consultation, attente post-box**
- **Unité d'Observation – Unité de Soins Rapprochés**
- **Zone d'imagerie**



Exemple : **AttC = Attente couchée**



J'appelle le patient en salle d'attente assise et/ou couchée, devant les postes de radio (attente radio), en vérifiant les bracelets d'identification (en particulier des patients ne répondant pas de manière adéquate à l'appel)

**Si pas de réponse :**

Je demande en priorité à l'**AIO 1** (IDE + AS) puis à l'**AIO 2** (IDE + AS) qui ont accueilli et vu le patient de participer à la recherche.

**Si pas de réponse :**

Je renouvelle mon appel **5 à 10 minutes** plus tard

En notant dans le dossier les horaires des différents appels, la localisation de la recherche y compris à l'extérieur (SAS, entrée des Urgences pour les fumeurs). Avertir le MRT et le Cadre Infirmier.

**Si toujours pas de réponse :**

J'informe le **médecin sénior** qui décide de « sortir » le dossier patient d'URQUAL en précisant « sortie sans soins » et sollicite, en coordination avec le cadre, l'équipe de sécurité et les forces de l'ordre le cas échéant. En cas de sortie sans soins posant un problème de sécurité tant publique que médicale, le service en informe l'administrateur de garde)

Anne TISSIER-LAUNAY, Cadre Supérieur de Santé  
Pr Bertrand RENAUD, Chef de Service  
Service d'Accueil des Urgences COCHIN

Tout patient inscrit est porteur d'un **bracelet d'identification** (nom, prénom, date de naissance, NDA, NIP ...) dès son passage à l'IAO. (cf procédure identification)



CHU COCHIN  
Pr Bertrand RENAUD

Centre Régional CAS 302  
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DATE: 11/02/14  
HEURE: 11:30

Motif de consultation :  
Malaise ou syncope

localisation :  
Céphalique

CONSTANTES :  
PA Bras D : /  
PA Bras G : 94/62  
FC : 78/min  
Temp : 36,3 °C  
SaO2 : 98 %  
Ventilation : Ventilation spontanée air ambiant  
O2 : FR : /min

DEP : L/min  
Hémoglobotot : 4,3 mmol/L  
Célonémie :  
HémQG : gl  
Poids : kg  
Taille : centimètres

Observation : Normale  
Conscience : Normale  
Glasgow : 15  
Comportement : Calme  
Agité : NON

Evaluation Douleur :  
Autodéclaré : 0

**TRI : Priorité : 3 - Consultation Urgence**  
**<60mn**  
Orientation : Médecine



Un dossier patient dans une pochette transparente, de couleur « rouge/rosé » signifie que le patient est porteur d'un **HANDICAP** (mal entendant, mal voyant...)

**Cette procédure doit être connue et appliquée par tous les professionnels du SAU, des nouveaux arrivants et faire l'objet d'un émargement. Elle sera incluse dans le livret d'accueil des nouveaux arrivants et implémentée sur le site Urgences-Online, dans les conduites opérationnelles d'urgence)**